

SANTE SECURITE CONDITIONS DE TRAVAIL

Une fois n'est pas coutume, pas d'édito, nous entrons tout de suite dans le vif du sujet : à l'honneur de ce Stironkel, la séance plénière CHSCT 67 du 7 mars dernier. On rappelle que le CHSCT 67 concerne outre la DRFiP, les directions de l'INSEE, des Douanes et de la Dircofi Est. Voici donc ce qu'il faut en retenir :

LES BON POINTS :

* les **formations**, dont le succès ne se dément pas. Elles ont été validées pour 2017 pour un montant de plus de 55000€. Elles vont des stages de secouristes, à la prévention des risques routiers, en passant par la formation sur le stress ou le sommeil décalé (pour les douaniers). A noter également l'intérêt des agents pour la formation sur la prévention des risques canins, pour les personnels pouvant être en contact, malgré eux, avec des toutous (vérificateurs, huissiers, enquêteurs de l'Insee...) N'hésitez pas à vous inscrire, le catalogue complet figure sur Ulysse67.



* Les **gilets pare-balles** adaptés à la morphologie féminine font leur enfin apparition (pas de panique, cet équipement concerne les Douanes, il n'est pas prévu pour les autres directions). Vos élus ont pas harcelé sans relâche l'administration pour qu'elle prenne en compte la revendication des collègues. La motion rédigée, votée lors du précédent CHSCT et adressée à la direction des douanes semble avoir porté ses fruits !

*le **Wifi**, c'est fini ! Dans le cadre des travaux d'installation de la trésorerie de Saverne dans le bâtiment du SIP/SIE, il était envisagé de remplacer les connexions informatiques classiques par de la wifi. Lors de la visite sur place, la délégation du CHSCT a pu entendre les craintes des agents. Ces derniers ont manifesté leur opposition en remettant une pétition au directeur. L'administration estimant l'enjeu minime a décidé de respecter les souhaits des agents et a renoncé à cet équipement high-tech.

Moralité : on ne le répétera jamais assez : il faut s'exprimer ! Ça peut payer...

* La **note d'orientations ministérielles** pour 2017 rappelle entre autre la nécessité de faire des exercices d'évacuation régulièrement malgré les restrictions liées à l'état d'urgence, ce qui est exactement ce que Solidaires réclamait. Ces exercices sont indispensables pour permettre à chacun d'acquérir et de conserver les bons réflexes.

La note insiste également sur l'approche préventive en matière de RPS (risque psychosociaux), autre cheval de bataille de Solidaires.

PEUT MIEUX FAIRE : le registre SST

Nous avons réitéré notre demande de mise en place d'un cahier réellement dématérialisé, avec vision immédiate du message dans le registre en ligne.

Actuellement, le message rédigé par un agent par le biais d'Ulysse prend la forme d'un courriel à envoyer à l'assistant de prévention. A ce dernier de le retranscrire dans le registre.

Non seulement ce procédé est inutilement chronophage pour l'assistant de prévention (qui a bien autre chose à faire en matière de sécurité et de conditions de travail !) mais il se révèle de surcroît particulièrement opaque pour les agents, qui doivent parfois attendre un certain temps pour voir leur annotation apparaître en ligne. D'autant plus qu'un oubli est toujours possible, vu le nombre de messages à recopier...

Malheureusement, les systèmes déjà en place - et efficaces- dans d'autres DRFIP ne sont pas transposables en l'état. On vous épargne ici les détails techniques qui nous ont été opposés.

Le prochain combat de Solidaires sera donc de militer activement auprès du Secrétariat Général pour obtenir la création d'un cahier national, fonctionnel et commun à tous les départements. Il y a encore du boulot !

COPIE A REVOIR:

Le **nettoyage des locaux** est un soucis récurrent sur nombre de sites. Comme vous le savez, la direction soustraite cette prestation à une entreprise privée TFN. Celle-ci, dont le contrat arrivait à expiration a été reconduite pour un an. Le nouveau marché national est prévu pour avril 2018. C'est donc le moment ou jamais de faire le point sur les besoins et dysfonctionnements.

L'administration recense actuellement toutes les fiches (type de nettoyage et périodicité) de tous les sites pour établir le cahier des charges. Nous avons notamment appris qu'à certains endroits il n'y a plus de matériel de nettoyage et que parfois ce sont les salariées elles-mêmes qui apportent les produits d'entretien !

Il faut donc absolument continuer à faire remonter les problèmes rencontrés, le meilleur moyen que la négociation se fasse à notre avantage.

ZERO POINTE : Rendez-nous nos sous !!

L'année 2017 commence bien pour le CHSCT du Bas Rhin

Nous avons eu la bonne surprise d'apprendre que la bagatelle de 50000€ , engagés sur le budget 2016, n'a pas pu être payée avant le 31/12/2016, suite à une série de dysfonctionnements dans la chaîne des intervenants.

Pour faire bref, entre les entreprises qui ont eu du mal à transmettre leurs factures dans la nouvelle application Chorus Pro, et l'engorgement en fin d'année du service facturier centralisé en Mayenne, les factures des achats et travaux budgétisés n'ont pas été réglés à temps.

Pas si grave ? Eh bien si Pour des raisons strictement comptables, ces 50000€ sont considérés comme n'ayant pas été utilisés sur notre budget 2016, donc comme ayant été rendus à la Centrale !

Par contre, ces factures, bien payées, mais en 2017 (vous suivez toujours?) amputent d'entrée de jeu du même montant notre budget 2017, ce qui correspond quand même au 1/4 des sommes qui nous sont allouées pour l'année.

Considérant que le CHSCT du Bas Rhin n'est pas responsable de ces cafouillages, nous avons fort logiquement demandé la restitution des 50000€.

Et bien non. On nous a courtoisement expliqué que cette somme était perdue, mais que si certains CHSCT n'utilisaient pas l'intégralité de leurs crédits cette année (des départements où tout baigne et qui n'ont pas besoin de toute leur dotation on y croit ...), on nous en refilerait gracieusement une partie ... en octobre.... peut-être.

Comme vous pouvez vous en douter, cette situation, injuste et pénalisante pour tous agents du département, est inacceptable pour nous. Nous l'avons exprimé en séance par la présentation d'une motion, votée à l'unanimité par toutes les organisations syndicales, dans laquelle nous maintenons notre revendication : la restitution immédiate des 50000€, afin qu'elle soit utilisée conformément aux décisions prises par le CHSCT.

Nous vous tiendrons bien entendu informés des suites de cette sombre affaire ...

ET AVEC LES SOUS QUI RESTENT ALORS, ON FAIT QUOI ?

* Vos élus ont voté pour un cofinancement d'un **extracteur d'air/ rafraîchisseur** pour Strasbourg Amende. Ce n'est pas pour le Spa du chef de service, rassurez-vous. C'est surtout destiné à la survie du caissier qui passe sa journée dans un petit aquarium sans réelle aération. De même, le hall d'accueil pour le public est également dépourvue de toute aération, ce qui réchauffe encore davantage des usagers chauds bouillants.

Pourquoi un cofinancement ? Les élus ont considéré que le CHSCT n'avait pas à assumer seul les erreurs de conception des locaux de Strasbourg Amendes, alors que les travaux sont tout récents.

* Les collègues vérificateurs de la DIRCOFI ont demandé des **extincteurs individuels** pour leurs voitures personnelles utilisées dans le cadre des déplacements professionnels. Ce matériel est muni d'un manomètre et ne nécessite donc pas de contrôle annuel.

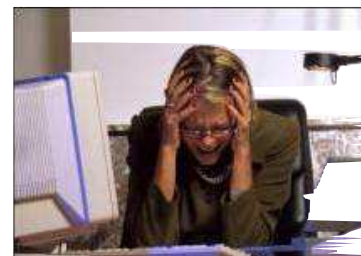
Cependant, il faut savoir que l'utilisation de cette poudre détruit les circuits électriques de la voiture. Les élus ont approuvé leur financement dans le cadre de la prévention des risques incendie dont la priorité est de sauver de vies (et non de préserver un véhicule).

Attention toutefois : nous restons opposés, sur le principe, à l'utilisation du véhicule personnel pour les besoins professionnels. Nous comptons bien revenir rapidement sur ce sujet.

* En revanche, les élus ont refusé de financer un portail automatique à Sélestat ou des travaux électriques sur différents sites, considérant que ces travaux relèvent de l'entretien courant des bâtiments, donc du ressort de la Direction.

CE QU'IL FAUT ENCORE RETENIR

- Des **restructurations de services**, encore et toujours : spécialisations de trésoreries, fusion de SIE et SIP au 35, rapprochements SIP-CDIF... Nous déplorons que les fiches d'impact présentées ne s'intéressent qu'aux services de départ, sans évoquer la situation des services qui reçoivent les missions (impôts, CDIF). La surcharge de travail (notamment à l'accueil) n'est évidemment pas compensée par des moyens humains. Ces réformes à marche forcée ne font qu'augmenter les RPS se traduisant pour les uns par l'inquiétude de l'avenir de leur site, pour les autres par un stress supplémentaire.



- **Deux visites à Saverne et Erstein** ont permis à la délégation du CHSCT de constater de visu les travaux envisagés. Solidaires avait préalablement recueilli les observations des agents pour pouvoir relayer leurs interrogations.

- les **travaux en cours** : à la DRFIP (pl. république), le chantier de la première tranche de mise en sécurité du bâtiment devrait s'achever vers mi-avril. Le percement des murs du 3^e est terminé. Et dans l'annexe de la rue Simonis, l'escalier central est enfin réalisé. Les services qui devraient s'y installer sont encore en pleine phase de discussions/ négociations.

- Comme à chaque séance, le CHSCT analyse les **fiches de signalement** pour des insultes et menaces, et les réponses apportées par la direction. Vos élus vous incitent à continuer à faire remonter et à patienter : l'administration a promis de répondre plus rapidement à chaque agent auteur d'une fiche.

Vos représentants Solidaires au CHSCT Bas Rhin que vous pouvez contacter par téléphone ou mail :

Antoine Didierlaurent SIP Schiltigheim
Corinne Chippaux Erstein,
Lucas Burr des Douanes

Candice Vinckel, SIE Schiltigheim,
Denis Kern BDV Strasbourg
Sylvie SAO de Sélestat

ANNONCES

publiée sur ma page face book

«Cher ami,

Toi qui fais partie de mes 2987 amis que j'ai sur face-book depuis fort longtemps, si tu le souhaites, tu peux devenir un encore meilleur ami. Il te suffit de choisir parmi la liste ci-dessous le geste qui te convienne à mon égard :

- * costume sur mesure : couleur gris foncé, taille 44, avec cravate assortie
- * séjour sur un yacht, d'une durée minimale d'une semaine, tous frais payés
- * mise à disposition d'un avion privé pour faire un aller-retour au gré des séances de cocktails parisiens ou américains
- * des chaussures de prestiges, de marque italienne, sur mesure
- * l'embauche de mon épouse pour rédiger une petite fiche de lecture avec un salaire d'une star mondiale du cinéma
- * la location sans frais d'une villa au bord de mer, si possible sur une île privée
- * l'octroi d'un prêt conséquent, sans intérêt, me permettant de financer gratuitement l'acquisition d'un modeste appartement de 200 m² dans les quartiers chics de la capitale.
- * tu peux aussi me racheter mes tableaux pourris récupérés de mon arrière cousin, pour une somme digne d'un Picasso
- * ou toute autre idée de petits cadeaux entre amis, d'une valeur définie en kilo€. »

Avis de recherche

Le CHSCT67 recherche le responsable qui a fait disparaître les 50k€ du budget 2016. Promotion assurée à la personne qui retrouvera ce magicien hors paire dont les dons serviront à faire disparaître le déficit des comptes de la France !

A VOS AGENDAS

L'Assemblée Générale de notre section aura lieu le **jeudi 6 avril 2017 à 8h30**, au Foyer du 23 rue du Lazaret à Strasbourg Neudorf, en présence de

LAURENT WESTEEL
secrétaire national et dessinateur de l'Unité

L'AG est suivie d'un repas au restaurant à la Bonne Source, 20€ boissons comprises : **buffet froid à volonté, Fleischkechele de bœuf sauce champignons pommes sautées et gâteau au chocolat sur crème anglaise**. Inscription obligatoire auprès de Christine Helstroffer avant le 3 avril 2017.

AUTRES DATES

Dates de publication des projets de mutations :

Géomètres : 23/03/2017 ; Catégorie C : 10/04/2017 ; Catégorie A : 3/05/2017

Catégorie B : 4/05/2017 Catégorie C technique : 7/06/2017

Prochain CTL 67 : le 30/03/2017

Prochain CHSCT 67 : prévu le 12/06/2017